

Date de convocation :
24 février 2023

Séance du 3 mars 2023

Président : M. Xavier ODO

Secrétaire(s) : Mme Victoria MARI.

Nombre de conseillers :
en exercice : 29
présents : 22

Présents : Mmes – MM. :

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Maxime MONTET, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Florian CAMEL, Roland DÉCOMBE, Jérôme BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji OUERTANI

Ont donné procuration : Mmes – MM. :

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Djamel MESAI-MOHAMMED à Hervé NOUZET, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Théo VIGNON à Najoua AYACHE, Pia BOIZET à Roland DÉCOMBE, Arnaud DEROUBAIX à Victoria MARI

EXERCICE 2023 - SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2023, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution de la subvention qui sera versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'exercice 2023.

Le montant du soutien financier au CCAS est de 200 000 €.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE l'attribution au Centre Communal d'Action Sociale d'une subvention d'un montant de 200 000 €, au titre de l'exercice 2023 ;

DIT que les crédits seront pris sur le compte 657362 du budget principal 2023 ;

DIT que la subvention sera versée à mesure des besoins de trésorerie du CCAS.

A l'unanimité des suffrages exprimés par 29 voix pour.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Xavier ODO.



La Secrétaire,
Victoria MARI.

